



CFE-CGC NORAUTO
cfe-cgc-norauto.com



MUTUELLE : LA CFE-CGC OBTIENT UN NOUVEL ACCORD !



Malgré une forte inflation des dépenses en frais de santé, le remboursement moindre par la Sécurité Sociale de certains médicaments, l'instauration législative d'une nouvelle réglementation sur les mutuelles, la CFE-CGC NORAUTO a négocié, puis signé le 9 décembre 2013 un nouvel accord comprenant une faible augmentation de tarif à la charge des salariés et une prise en charge financière partielle par l'entreprise du nouveau dispositif réglementaire (portabilité). Ce nouvel accord, applicable au 1er janvier 2014, prévoit, comme demandé par la CFE-CGC, des garanties identiques au régime précédent, ainsi qu'un fonds social et des services complémentaires. Objectif atteint pour la CFE-CGC !

Tous les détails de l'accord sur : www.cfe-cgc-norauto.com

CFE-CGC NORAUTO

1ère ORGANISATION SYNDICALE DE L'ENCADREMENT

www.cfe-cgc-norauto.com